



Compte-rendu de la table ronde “Action Internationale des Collectivités & Biodiversité” de l’événement “*Regards Croisés Afrique-Europe : Connecter les acteurs du développement, du climat et de la conservation*”

Description :

Aujourd’hui, les impacts visibles des changements climatiques et des pertes de biodiversité constituent un défi majeur pour les territoires. Ils nécessitent de conjuguer les efforts mondiaux d’adaptation et de conservation et d’harmoniser nos politiques locales au bénéfice des populations. Dans ce contexte, il est crucial de se pencher sur les outils les plus pertinents mis à disposition des collectivités territoriales pour répondre à ces défis. Parmi ceux-ci, la coopération décentralisée, qui implique des partenariats entre collectivités locales de différents pays, se révèle particulièrement efficace. En Afrique, par exemple, les expériences ayant bénéficié de cet outil ont montré qu’il peut être un catalyseur d’expertise au bénéfice de la biodiversité et du climat. Cette table ronde explore comment ces partenariats facilitent le partage de connaissances et de technologies, et la mise en œuvre de projets concrets au service de la résilience biodiversité-climat.

Modération :

- **Virginie Rouquette**, Directrice générale, Cités Unies France

Intervenant.es :

- **Michèle Rubirola**, Vice-présidente de [CUF](#), Première adjointe au Maire de Marseille
- **Ronan Dantec**, Sénateur de Loire-Atlantique et Président de Climate Chance
- **Adja Aïssatou SY**, Coordinatrice Programme, Observatoire Biodiversité et Aires Protégées Afrique de l’Ouest (OBAPAO)
- **Mamadou Diawara**, Directeur exécutif, Guinée Ecologie
- **Virginie Bineau**, Directrice, [Guinée 44](#)
- **Guillaume Choisy**, Directeur, Agence l’Eau Adour-Garonne
- **Mathilde Leymarie**, Cheffe de Projet LIFE Biodiversité, [Bordeaux Métropole](#)

Prise de notes :

Intervenant.e	Sujet
Michèle Rubirola	<ul style="list-style-type: none">● Marseille, ville côtière riche en biodiversité, abrite des trésors naturels, notamment le Parc National des Calanques et ses 54 km de littoral.● En 2021, Marseille a accueilli le Congrès mondial de la nature de l’UICN, rassemblant 10 000 participants et produisant 148 résolutions et recommandations.● La biodiversité locale est riche mais menacée, avec des habitats et espèces endémiques comme la posidonie.● Marseille a développé une stratégie pour protéger sa biodiversité en 2021, incluant la création d’une liste rouge des écosystèmes avec le comité français de l’UICN.● Coopération internationale : Partenariats avec des villes comme Gorée (Sénégal) et des initiatives telles que Smilo (label biodiversité des paysages)



	<p>pour les îles du Frioul).</p> <ul style="list-style-type: none">● Engagement à travers le programme "One Health", pour une ville plus verte, juste et durable. Mobilisation des jeunes avec des programmes de mobilité vers les pays partenaires.● Collaboration avec l'AFD pour protéger les milieux insulaires et marins, en lien avec les ODD.● Nécessité de lier la biodiversité et le climat dans les politiques locales, car les deux sont indissociables.
Ronan Dantec	<ul style="list-style-type: none">● Importance de trouver des moyens pour que tous les acteurs puissent agir de manière coordonnée sur le terrain.● Présentation du projet corridor de biodiversité en Guinée, avec le soutien de l'AFD et lancé par Bordeaux. Ce projet vise à intégrer les enjeux de biodiversité et d'eau dans une région de biodiversité critique.● Cartographie du corridor : Création d'une carte des espaces de biodiversité reliés pour éviter la fragmentation géographique, culturelle et génétique. Implication des communautés locales et institutions pour des actions concrètes de conservation et développement.● Chiffres clés : 60 000 hectares impliqués, capturant environ 300 000 tonnes de CO2 par an, avec des recettes potentielles de 15 millions d'euros.● Phase de contractualisation avec les autorités guinéennes pour valider la cartographie des acteurs (105 projets et 100 acteurs recensés).
Adja Aïssatou Sy	<ul style="list-style-type: none">● OBAPAO (Observatoire de la biodiversité en Afrique de l'Ouest) a été créé dans le cadre du programme biodiversité des pays ACP de l'Union européenne. Depuis son lancement en 2020, l'observatoire a atteint une phase de maturation et joue un rôle clé dans le soutien aux politiques des 15 pays de l'Afrique de l'Ouest en matière de biodiversité.● L'une des missions d'OBAPAO est la mise en place d'activités de renforcement de capacités pour les acteurs locaux sur le terrain, afin de les équiper avec les outils et connaissances nécessaires pour protéger la biodiversité.● Un défi majeur est l'absence de statut juridique de l'observatoire, ce qui limite sa durabilité. Le renforcement des capacités institutionnelles est essentiel pour assurer la pérennité des efforts de conservation.● OBAPAO met également l'accent sur l'utilisation de systèmes d'information uniformisés pour le recensement de la biodiversité. Ces systèmes permettent de collecter des données précises et fiables, indispensables pour évaluer l'état des écosystèmes.● Une des contributions majeures d'OBAPAO est la création d'un indice de capacité et d'indicateur de santé des écosystèmes, en collaboration avec une coalition belge et l'UICN. Cet outil permet de mesurer la perte de biodiversité à différentes échelles, et d'intégrer des données économiques et écologiques fournies par divers acteurs locaux.● Enfin, OBAPAO insiste sur le rôle primordial des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'environnement. Le capital naturel fourni par les écosystèmes, en particulier dans les pays sahéliens sujets à la désertification, doit être protégé de manière durable, car la restauration de ces milieux est coûteuse, voire impossible dans certaines régions.
Mamadou Diawara	<ul style="list-style-type: none">● Directeur de Guinée Ecologie, une ONG de conservation de la biodiversité.● Guinée : 300 km de littoral soumis à de fortes pressions minières. Participation à la création de l'aire marine protégée des îles Tristao.



	<ul style="list-style-type: none">● Projet pour la protection des mangroves et le soutien à la pêche artisanale, essentiel pour les communautés locales, en particulier les femmes.● Restauration de 1 400 hectares de mangroves, avec un soutien aux femmes pour la gestion durable des ressources et le développement d'activités économiques (saliculture, fumage de poisson).● Importance de la coopération décentralisée pour soutenir ces initiatives et mobiliser des ressources financières pour protéger la biodiversité.
Virginie Bineau	<ul style="list-style-type: none">● Guinée 44 est une association fondée il y a 30 ans par le département de la Loire-Atlantique pour soutenir des projets de coopération décentralisée avec la région de Kindia, en Guinée. Aujourd'hui, Nantes Métropole est le principal acteur de cette coopération après le retrait du département.● Historiquement, Guinée 44 a œuvré dans le développement agricole et rural, ainsi que pour l'accès à l'eau et l'assainissement. À présent, les efforts se concentrent sur la protection de l'environnement, en lien avec les enjeux de biodiversité.● Guinée 44 mène également des actions de sensibilisation et de formation dans les écoles en Guinée et en France, pour éduquer les jeunes générations aux enjeux de la biodiversité.● La Guinée est un pays à la gouvernance complexe, avec une décentralisation partielle. Cela pose des défis, car les élus locaux manquent souvent de formation, en particulier dans les communes rurales.● Guinée 44 soutient les collectivités locales dans la mise en œuvre de plans de développement local, en lien avec les enjeux climatiques, environnementaux et de biodiversité. Ces plans doivent être cohérents, inclusifs et durablement ancrés dans les réalités locales.● Le rôle de coopération décentralisée est crucial pour accompagner les collectivités locales à long terme, car les ressources et les moyens financiers sont souvent limités. Il est donc indispensable d'avoir des acteurs intermédiaires, comme Guinée 44, pour assurer l'opérationnalisation des projets sur le terrain.● Un autre défi majeur est la transparence dans le secteur minier en Guinée. Guinée 44 souligne la nécessité pour les acteurs locaux de mieux comprendre les implications des projets miniers et de renforcer leur capacité à demander des compensations sociales et environnementales. Cela inclut la gestion des terres et la répartition des bénéfices financiers issus des activités minières.● Le travail sur la filière des foyers améliorés pour réduire la consommation de bois est un exemple concret de l'engagement de Guinée 44 dans la gestion durable des ressources. Le projet implique également un renforcement des capacités des élus locaux et des services publics pour anticiper les conséquences des usages actuels sur l'avenir de ces territoires.
Guillaume Choisy	<ul style="list-style-type: none">● Le projet porté par Guillaume Choisy concerne la restauration des zones humides en Afrique de l'Ouest, un enjeu crucial pour la biodiversité et la gestion des ressources en eau.● Une initiative clé est le programme sur le fleuve Sénégal, où un système de diagnostic de bassin a été mis en place pour gérer efficacement les ressources en eau, protéger les zones de biodiversité et améliorer les moyens de subsistance locaux. Ce projet s'inscrit dans une dynamique de réhabilitation des zones humides, qui sont des habitats diversifiés et riches en espèces.● Ce projet est d'une importance régionale car il touche à la protection de la biodiversité dans des zones critiques, comme la Guinée, qui est une source majeure des grands fleuves sous-régionaux.● En Mauritanie, des efforts ont été déployés pour associer la protection de la



	<p>biodiversité à des politiques locales d'élevage raisonné et d'aménagement du territoire, créant une économie locale plus durable et cohérente avec les enjeux de conservation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le programme 1% Eau, qui consiste à allouer 1% du budget des collectivités locales françaises à des projets d'accès à l'eau dans les pays en développement, est identifié comme un levier d'action majeur pour la gestion des milieux aquatiques et la protection des écosystèmes. • Les projets en Afrique de l'Ouest, tels que ceux sur le fleuve Sénégal et en Mauritanie, démontrent l'importance d'une coopération décentralisée, où plusieurs collectivités locales collaborent pour mettre en place des actions plus cohérentes et efficaces.
Mathilde Leymarie	<ul style="list-style-type: none"> • Bordeaux Métropole, composée de 28 communes, porte le projet LIFE Biodiv Résilience, un programme européen qui finance des actions concrètes dans le domaine de la restauration écologique et de la biodiversité. • Le projet comprend cinq actions de restauration, réparties entre les zones urbaines et rurales. Parmi ces actions figurent la restauration agro-écologique de terrains dégradés, la renaturation des cours d'eau et la réduction des pollutions sonores. • Ces actions ont une dimension double : elles visent à restaurer la biodiversité, tout en offrant des services écosystémiques bénéfiques aux habitants. Par exemple, la renaturation des cours d'eau permet non seulement de restaurer les écosystèmes aquatiques mais aussi de réduire les risques d'inondations. • L'aspect financier est également un pilier important de ces projets : en investissant dans la restauration écologique, les collectivités locales peuvent obtenir des retours à long terme en termes de services écosystémiques, qui bénéficient à la communauté et aux infrastructures locales. • Le projet est financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le programme LIFE de l'Union européenne, ce qui témoigne de la dimension multi-partenaire et interrégionale de l'initiative. • Bordeaux Métropole met également l'accent sur le partage des expériences : sur chacune des actions menées, les échecs et réussites sont analysés et diffusés, pour inspirer d'autres collectivités à travers des boîtes à outils accessibles en français et en anglais. Cela permet une coopération intercommunautaire au sein de l'UE, avec l'objectif de promouvoir des pratiques similaires dans d'autres territoires européens.
Virginie Rouquette	<ul style="list-style-type: none"> • Conclusion : Remerciements à la Ville de Bordeaux et à Climate Chance pour l'organisation de la table ronde. • CUF s'engage à renforcer les capacités des collectivités locales pour agir sur les enjeux globaux de climat et de biodiversité. • Nécessité de reconnaissance accrue des collectivités locales dans les instances internationales pour leur rôle crucial dans la réalisation des ODD.

Une phrases clé / verbatim par intervenant :

Intervenant.e	Verbatim, phrases clé, propositions opérationnelles
Michèle Rubirola	"Importance d'avoir de la donnée et de la donnée partagée."
Ronan Dantec	"Les problématiques actuelles sont beaucoup plus proches aujourd'hui qu'on ne le dit entre Europe-Afrique sur les enjeux climat-biodiversité-environnement."



Adja Aïssatou Sy	<p>“Le coût de restauration d’un écosystème est bien plus important que la préservation de notre capital naturel.”</p> <p>“La société civile est un maillon essentiel de l’application des politiques publiques.”</p>
Virginie Rouquette	<p>“L’enjeu de décentralisation est essentiel, dans toutes ses dimensions. La force de la coopération décentralisée est de s’adapter, d’agir sur le long-terme, ce qui permet de dépasser les crises locales et nationales. Elle permet aussi d’apporter de la réflexion en réciprocité, pour impulser de nouvelles politiques publiques en France.”</p>

Séance questions / réponses avec l’audience :

Suzanne Cotillon, Biotope Guinée :

- Le **programme Combo**, mis en œuvre par Biotope Guinée avec Guinée Ecologie, vise à intégrer la **protection de la biodiversité** dans les **politiques publiques guinéennes**.
- Avant 2019, il n’y avait pas d’obligation légale pour les acteurs miniers de réaliser des **diagnostics d’impact**. Depuis, Biotope accompagne le gouvernement guinéen pour renforcer la législation et introduire des exigences en matière de biodiversité dans les études d’impact environnemental.
- Importance de l’**implication des communautés locales** dans les projets de conservation, car la biodiversité ne se limite pas aux aires protégées. Le projet Combo, ainsi que d’autres programmes comme **Biodiversité 2030**, visent à intégrer ces communautés dans la gestion et la conservation des écosystèmes.

Clara Fontana (Parcs régionaux de France)

- Les **territoires classés en aires protégées** en France bénéficient d’une coopération internationale et européenne. Un projet en Guinée, près de la Sierra Leone, est financé par la Banque mondiale et vise la création de **16 forêts protégées**.
- Un obstacle majeur : les collectivités guinéennes n’ont pas les moyens de porter de tels projets seules. Le **code des aires protégées** en Guinée est en cours de rédaction, et il est essentiel que les communautés locales soient impliquées dès le début, notamment en matière de sensibilisation et d’**expropriations**.

Tania (ONG Migrations et Climat)

- La **biodiversité** est perçue comme une préoccupation du Nord, mais dans les communautés locales, les enjeux sont souvent plus immédiats, comme **se nourrir** ou s’adapter aux changements climatiques.
- Bien que les lois civiles soient en place, les **lois coutumières** continuent d’être oubliées dans la gestion des ressources locales, et cela impacte les populations les plus vulnérables.

Réaction de Mamadou Diawara (Guinée Ecologie)

- Au sein des **populations locales**, il y a aujourd’hui une plus grande prise de conscience et une meilleure sensibilisation à la gestion durable des ressources.
- Il est important de valoriser les **pratiques endogènes**, car historiquement, certaines communautés avaient déjà des mécanismes de préservation naturelle, par exemple en protégeant des **forêts sacrées**.



Mireille (Action contre la Faim)

- Du point de vue **humanitaire**, il est crucial de développer une approche qui intègre à la fois la **conservation des écosystèmes** et l'amélioration des **conditions de vie des populations**.
- L'exemple de la **protection des mangroves** en Guinée montre comment les populations locales, bien que conscientes des problématiques environnementales, ont besoin d'être intégrées dans les processus de décision. Le travail de **Guinée Ecologie** avec les communautés locales a permis une **forte implication** grâce aux retombées économiques directes pour elles.

Aude Fleumy (Les Deux Arguins)

- La ville de **Marseille** a des accords de coopération qui respectent toujours un principe de réciprocité, c'est-à-dire travailler ensemble sur des axes prioritaires comme **l'égalité femmes-hommes**, la **mobilité internationale**, la **biodiversité**, et la **santé**.
- Par exemple, à **Koumbay** (Cameroun), les habitants coupent la forêt de manière anarchique pour se chauffer et cuisiner, ce qui provoque des inondations importantes. Marseille a proposé d'intervenir dans le cadre de ses compétences, notamment pour soutenir la lutte contre les **sécheresses**.
- Un autre point crucial est le rôle du **tissu diasporique**, comme les Comoriens à Marseille, qui pourrait jouer un rôle actif dans ces projets.

Ronan Dantec (Climate Chance)

- En France, il y a un véritable **affaiblissement des coopérations décentralisées**, principalement dû à des crises et un repli sur soi. Les collectivités hésitent à allouer des ressources à l'international quand elles manquent elles-mêmes de moyens.
- Pourtant, face aux grands enjeux environnementaux, la **coopération décentralisée** doit sortir de la logique d'**aide au développement** pour adopter une logique de **bénéfice mutuel**. Cela signifie que la coopération internationale sert à résoudre des problèmes communs, tels que le dérèglement climatique, avec des retombées pour toutes les parties impliquées. Cette **mutation** est nécessaire pour rendre la coopération plus efficace.

Virginie Rouquette (CUF)

- Aujourd'hui, une collectivité qui s'engage dans une **coopération décentralisée** fait preuve de **courage** dans un monde de plus en plus complexe et tourné vers le repli identitaire.
- Les enjeux globaux comme le dérèglement climatique et les pandémies, à l'exemple du **Covid-19**, nous rappellent que ce qui se passe ailleurs nous concerne directement. Il est donc crucial que les **coopérations décentralisées** soient bien conçues et mises en œuvre de manière systémique, pour faire face à ces défis transnationaux.

Intervention Anonyme

- Bien que favorable à la **coopération décentralisée**, il est important de prendre en compte la **pauvreté** des populations africaines et le fait que les **émissions de CO2** de l'Afrique sont bien inférieures à celles des pays occidentaux.



CLIMATE
CHANCE



- Il est essentiel de mettre en place des projets qui incluent une **démarche holistique et de qualité**, car sans cela, ces initiatives n'auront que peu d'impact. La **coopération décentralisée** doit s'accompagner d'un **partage des bonnes pratiques**, d'un **renforcement des capacités** locales et de ressources financières adaptées.

Conclusion

- L'enjeu crucial est la transversalité et l'éducation des populations aux questions de biodiversité. La compréhension précède l'action, et il ne s'agit pas uniquement d'un enjeu africain.
- La coopération décentralisée est un levier important, mais elle doit impliquer l'ensemble des acteurs locaux. Il ne s'agit pas de donner des leçons, mais de partager des expériences et d'apprendre ensemble.